Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 5 Dhoulhajja 1444
23 Juin 2023

N° 75

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1617**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1618**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1620**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1623**
Homologation de résolutions **1624**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1625**
Avis aux créanciers **1627**
Convocations
Sociétés anonymes **1628**
Autres sociétés **1634**
Divers
Avis au public **1635**
Rectificatifs **1635**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom : Sté Régionale Civile Sable d'or de Gafsa

Type de société : Régionale

Montant du capital de souscription : 20.000.000 DT

Siège social : Gafsa Sud Cité Nour Gafsa

Objet de la société : Transformation de sable

Distribution de produits

Transformation de sable à d'autres produits

Durée : 99 ans

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Gafsa le 8/5/2023 sous le n°3409

Domaine juridique : 50 actions correspond à 20.000.000 dt sont placé pour être payées immédiatement à ceux qui souhaitent contribuer sur la base d'une action pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de la partie n°1 du décret présidentiel n°15 de 2022 du 20 Mars 2022 relatif aux sociétés privées et en cas de dépassement du nombre spécifié il sera noté par un juge exécuté et de nouvelles actions seront ajoutées au capital de la société.

Convocation de l'assemblée générale constitutive le 15/7/2023 au siège de la société et y est invité en publiant une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et deux journaux quotidiens, et, plus de cela cette annonce a été affichées au siège des communes et délégations de toute la province de Gafsa.

Les fondateurs :

Mr Mohamed Ben Youssef Sliman : Président

Walid Ben Mohamed Belgacem : Membre

Rochdi Ben Boubaker Chaouch : Membre.

2023R01607SODB1

Constitution d'une société citoyenne locale à Joumine

- Le nom de la société : La société nationale locale, Ain Mazer

Type d'entreprise : Locale

- Son capital de souscription : 10 000 dinars (dix mille dinars).

- L'adresse indiquée pour le siège social : Le centre d'animation et de conseil à Twajnia Joumine, Bizerte

- L'objet de l'entreprise : L'objet de la société est lié au domaine agricole et touristique, à travers :

- Mise en place d'une usine d'aliments composés et fourniture de services agricoles.

- Valorisation de la production agricole et de l'utilisation internationale des terres.

Construction station balnéaire touristique divertissant

De plus, la société peut réaliser toute activité visant à promouvoir les participants.

Durée de la société : 99 ans

- Date et lieu de dépôt du projet de statuts : 27 mars 2023 sous le n°1 au Tribunal de Première Instance de Bizerte.

- Le nombre d'actions qui seront souscrites et leur contrepartie en numéraire, et le montant devant être payé immédiatement : 50 actions dont la valeur est de 10 000 dinars.

La valeur nominale des actions à émettre est de 200 dinars par action (deux cents dinars).

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne :

Dans le cas où la société nationale réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable.

Réduction de 20 % des activités sociales, culturelles et environnementales.

- Réduction de 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital social.

- Peut-être distribution résiduel des bénéfices ou les restes dans la limite d'un taux n'excédant pas 35% par décision depuis session le public

- Ce qui est plus que cela sera employé pour développer et développer ses activités localement et régionalement L'institution bancaire dans laquelle les fonds provenant de la souscription seront déposés : La Banque Nationale Agricole, Succursale de Sejnane

- La période d'ouverture à la souscription : du 3 juillet 2023 au 21 juillet 2023, avec possibilité de clôture anticipée sous forme de souscription totale.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive et son lieu : L'assemblée fondatrice se tiendra le 25 juillet 2023 à dix heures du matin, dans la salle de réunion au siège de la délégation de Joumine, et elle est convoquée pour le public en une annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe, en plus de cela il sera affiché. Cette annonce est au siège de la délégation, de la commune de Joumine et de l'Etat de Bizerte.

Fondateurs :

1. Hamoudi Kawthar, lieu de résidence à Joumine : 25 034 673

2. Mabrouki Omar, lieu de résidence à Joumine : 22 026 230

3. Hedhli Ali, lieu de résidence à Joumine : 97 332 168

4. Salhi Houssem, lieu de résidence à Joumine : 28 180 327

5. Mabrouki Saber, lieu de résidence à Joumine : 24 453 419

6. Mabrouki Ahmed, lieu de résidence à Joumine : 22 739 954

7. Smati Rachida, lieu de résidence à Joumine : 27 896 421

8. Jawadi Farid, lieu de résidence à Joumine : 24 338 530

9. Hedhli Mouhamed, lieu de résidence à Joumine : 27 483 273.

2023401594SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clôture de la liquidation d'un OPCVM

Suite à l'expiration de sa durée de vie

FCP MOUASSASSETT

Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n°65-2016 du 28 décembre 2016

Agrément du CMF de liquidation n°22-2022 du 28 juin 2022

Adresse : Carré de l'or - Les Jardins du Lac II - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

La société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC- intermédiaire en bourse, gestionnaire du fonds «FCP MOUASSASSETT» porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation du fonds suite à l'expiration de sa durée de vie a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée à 1191,932 dinars.

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative sera versé dans son compte ouvert auprès de l'AFC le jeudi 22 juin 2023.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire, - AFC -sis au Carré de l'or, les jardins du Lac II, les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

2023R01653SANB2

Mise à jour des statuts

Société Tunisienne de Sidérurgie

ELFOULADH

Société anonyme

Capital social de : 53.339.520 D

Siège social : Route de Tunis Km 3 Menzel Bourguiba

M.F : 002439/N/A/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/02/2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 10/4/2023 sous le numéro 23700786 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 4/5/2023 sous le numéro 2023114917.

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» et ce, en vue d'harmoniser son contenu aux dispositions des lois et des textes en vigueur et surtout les lois n°2016-36 du 29 avril 2016 et n°2019-47 du 29 mai 2019 et du décret Présidentiel n°2022-303 du 29 mars 2022.

2023R01654SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE ESSADARA

Société anonyme

Au capital social de 1 839 830 dinars tunisiens

Siège social : L'immeuble REGENCY, ESC B, 4ème étage, Bureau 403, Rue du Lac Léman, 1053 - Les Berges du Lac

Identifiant unique : 1348430D

Dénomination sociale de la société : Société ESSADARA

Forme juridique : Société anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne)

Montant de l'augmentation du capital social : Un million quatre cent trente huit mille cinq cent dix (1.438.510,000) dinars en numéraire.

Objet social : Exploitation Agricole

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, en date du 24 mars 2023, enregistrement n°23501415 quittance n°3090, a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 01 juin 2023 sous le numéro 2023123592.

Nombre d'actions à souscrire : Cent Quarante Trois Mille Huit Cent Cinquante et un (143.851) actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 DT chacune

Apport en nature : Néant

Avantage particuliers prévus statutairement : Néant

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation:Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faites des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pourcent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social. L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leurs participations sociales dans le capital social de la société.

Lieu et banque : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Internationale Arabe de Tunis, agence Menzah 1 (67), sous le numéro : 08008000673201317006.

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion : La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2023401626SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société «UTS PALMA-SA»

Société anonyme

Au capital de 8.610.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société «UTS PALMA-SA» en date du 25 mai 2023 enregistré le 29 mai 2023 à la recette des finances rue de paradis Ariana sous le numéro 23705003 quittance n°68931 et dont une copie a été déposée au RNE le 2 juin 2023 sous le n°2023123811, il a été décidé à l'unanimité la désignation de la société «Abdennadher & Khedira» inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1297776V représentée par Monsieur Tarak ABDENNADHER en qualité d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023401630SANB2

SOCIETE MONDIALE DE LA SOUDURE ET DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

M.S.E.I.

S.A. au capital de 350.000 DT

Siège social : Complexe Immobilier et Commercial Ezzahra Bloc C 9 Avenue de Carthage Tunis

Affiliation CNSS : N°237514-58

Identifiant unique : N°0805827M

I- Suivant P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Avril 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 30 Mai 2023 sous le n°23802423 Q. n°5138 et dont un exemplaire a été déposé au RNE Ben Arous, le 13 Juin 2023 dossier n°2023127213, les actionnaires ont décidé le renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2025 et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 3 ans.

II- suivant P.V. du Conseil d'Administration du 10 Avril 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés Tunis le 30 Mai 2023 sous le n°23802424 Q. n°5139 et dont un exemplaire a été déposé au RNE de Ben Arous, le 13 Juin 2023 dossier n°2023127213, le conseil a renouvelé la nomination du Mme Boutehina Ben Chikh Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

2023401634SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Identifiant Unique : 1463381H

Ancien RC : B01127752016

Dénomination : Société INDIGO PROPERTY

Forme : Société anonyme.

Siège social : 59 Rue 8603, Zone Industrielle Charguia I, 2035 Tunis CARTHAGE

Objet social : Activités Immobilières

Capital social : 1.000.000 DT dinars en cours d'augmentation à 35.000.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8/6/2023 enregistré à la Recette des finances Nelson Mandela le 15/6/2023 sous le n°23502348 Quittance 43860, a été déposé au Registre National des Entreprises le 19/6/2023 sous le n°AC01932023 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'Augmentation : l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 34.000.000 Dinars pour le porter de 1.000.000 dinars à 35.000.000 par la création de 340.000 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune et ce par conversion de créance certaine, liquide, exigible et échue.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023401638SANB2

Notice aux actionnaires augmentation du capital

HACI

Société anonyme

Au capital social de 25 500 dinars

Siège social : Rue du Lac Toba, Immeuble Bougassas, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1817866R

Il est porté à la connaissance des actionnaires que : Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2023, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 2 524 500 Dinars et ce par la création de 2 524 500 actions nouvelles de 1 Dinar chacune à libérer intégralement à la souscription portant ainsi le capital de 25 500 Dinars à 2 550 000 Dinars. Le droit préférentiel de souscription tant à tire irréductible que réductible devra être exercé par ses bénéficiaires dans le délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. La souscription pourra être clôturée par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2023 a donné toutes les prérogatives au Conseil d'Administration pour la réalisation de ladite augmentation du capital et tous les pouvoirs à Madame Faten Rezgui pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires et notamment la déclaration de souscription et de versement auprès de Mme le receveur de

l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau - Tunis, jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné. Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque BIAT agence El Menzah1, compte n°08008000673203201910.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 13 juin 2023, sous le n°AC01872023.

2023401647SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

MOOV OPTIC

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 dinars tunisiens

IU : 1473955F

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 mars 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 18 mai 2023 (quittance numéro M002871 enregistrement n°23702618), il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation de la société Moov Optic, de clôturer la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

Ces décisions ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le numéro 2023120648 du 24/5/2023.

2023X00842SRLB2

Arrêt définitif d'activité et nomination d'un liquidateur

SOCIETE CODEJOBS

SARL au capital de 20 000 DT

Mat fiscal : 1749415K/A/M/000

3 rue Ibn Charaf - 1002 - Tunis

En vertu des PV de l'AGE tenue le 22/01/2023 et Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 29/3/2023 sous le n°23501368. Quit n°M020093, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 16/5/2023 sous le n°2023118135, il a été décidé l'arrêt définitif de l'activité de la société et la nomination de Mr Faycal Ben Khemila, dont l'étude est sis au 1 Rue Taieb Mhiri. Fouchana Ben Arous, en Qualité de Liquidateur de la société conformément à la loi.

Les Créanciers de la société sont tenus d'inscrire leur dette auprès du liquidateur de la société dans un délai de 20 jours de la publication.

2023401649SRLB2

AUTRES SOCIETES

Coopérative des Artisans Bijoutiers L'Etoile Brillante

Adresse : 47, Rue Commandant Béjaoui - Tunis

Capital social : 30.000 D

IU : 0383429D

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15 février 2023 enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 6 mars 2023 quittance n°M015922, il appert que Monsieur Souhaiel Lahmar est nommé président du conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur avec les pouvoirs nécessaires pour la direction de la coopérative.

Ce PV a été déposé au RNE sous le n°202362593 daté du 15/3/2023

2023T00650SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte soussigné en date du 15/6/2023, enregistré à la recette des finances sous le numéro 23201297 et quittance numéro M019617 Mme Rim Ben Hedi Bouallegue, titulaire de la CIN 08074537 en vertu d'une procuration (mandataire de Mr Mahmoud Mnasri) a vendu à Mr Ramzi Ben Nacer Ben Abdallah Fadlaoui titulaire de la CIN 08020797, la totalité d'un fonds de commerce «Services informatiques traitement de texte» avec ses éléments sis au 02 rue Hssan Barbouch Kef 7100.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de la vendeuse dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort sous peine de forclusion.

Annonce publiée au journal "le Quotidien" du 17/6/2023.

2023T00651FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de donation du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latrach et son collègue notaires à Médenine en date du 14/6/2023 volume 19 rasm n°30 et contrat de l'Avenant édité par le même notariés Médenine en date du 19/6/2023 Monsieur Mousa Maghrbi a donné à son père Dhaou Maghrbi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local sis à la rue du 2 mai route Tataouine Médenine.

Toutes les oppositions seront reçues chez les deux donataires au local du fonds dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal «Echourouk» du 16/6/2023.

2023T00652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 22/5/2023 enregistré à la recette des finances Tozeur le 29/5/2023 page 2023 case M022879 livre 23201231, Mme Lamia Rezgui a vendu le Fonds de Commerce Café sis à la rue Farhat Hached Tozeur à Zohra Rezgui. Toute opposition devra être faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT, adressée au bureau de maître Jallouli Nadia rue Farhat Hached Tozeur.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 10/6/2023.

2023R01647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances à Menzel Bouzelfa Nabeul le 14/6/2023 sous le numéro 23200962, quittance numéro M021475.

Mr Marwen Jlassi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que magasin de vente de meubles d'occasion à Mr Ghassen Mokhtari.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat maître Nourddine Kjima son bureau est sis à l'Avenue Silem Grombalia Nabeul dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 19/6/2023.

2023R01655FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi par Maître Fakhreddine Mejdoub avocat auprès de la Cour d'Appel en date du 01/6/2023 et enregistré à la recette des finances à Dar Chaabane El Fehri sous le n°23201318 quittance n°M031687.

Mme Zeineb Bent Ahmed Tahar Mahmoud C.I.N 01793733 de 7/02/2008 vend la totalité du fonds de commerce qu'elle possède destiné comme cafeteria sise à l'avenue Docteur Mohamed Souissi Dar Chaabane El Fehri connue sous le nom commercial (LA SOSTA) avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Oussama Ben Kamel Ben Bechir Chabbah C.I.N 09867640 du 10/7/2015 pour le prix de (16000 D).

Toute opposition à cette vente sera reçue entre les mains de Maître Fakhreddine Mejdoub demeurant au centre commercial Nabeul centre 6ème étage dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 16/6/2023.

2023R01658FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 12/6/2023 enregistré le 15/6/2023 sous le n°23201218 quittance 23885 Chiheb Ben Monsef Maksoudi titulaire de la C.I.N n°12817325 demeurant à el hriikh route ceinture Hammam Sousse - Sousse a vendu le fonds de commerce appelé «Maksoudi shop» situé à Awled Soughi Chat Mariem Akouda 4042 et exploité comme vente habillement prêt à porter à Oussema ben el Ajmi Soughir titulaire de la C.I.N n°09344828 demeurant à la rue Abd Slem Elknani Akouda Sousse.

Les oppositions éventuelles seront adressées au bureau de l'avocat maître Salim Golli situé au 23 rue de la république hammam Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal le Quotidien le 20/6/2023.

2023S00772FCCC2

Transfert de propriété d'un fonds de commerce

Suite acte sous seing privé daté le 17/5/2023 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal en date du 7/6/2023 sous le n° de quittance M038976 et n° d'enregistrement 23501191, rédigé par Maître Mohamed Naceur Toumia, monsieur Afif Othmen, CIN n°04161409, a effectué le transfert de propriété de son fonds de commerce, avec tous les garantis de fait et de droit, situé à l'avenue Hadj Ali Soua 5070 - Ksar Hellal, son Identifiant unique 0291361Q/B/C/000, à la STE STICKEREI INTERNATIONAL COMMERCE COMPANY, matricule fiscal 1680597J/B/M/000 sise à NEO DESTOUR KSAR HELLAL.

Toute opposition sera acceptée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions doivent être adressées à STE STICKEREI INTERNATIONAL COMMERCE COMPANY à l'adresse sus-indiquée.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» en date du 21/6/2023.

2023S00775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant au sis à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sousse en date du 9 et 11/6/2023 et enregistré à la Recette de Sahline le 16/6/2023 (n°23201056 reçu n°M023303), monsieur Mohamed Ridha El Abed titulaire de la CIN n°09270467 a vendu à madame Abir Chebbi titulaire de la CIN n°09327122 le quart du fonds de Commerce dont l'activité consiste en un café connu sous le nom de «Flamant Rose», demeurant au complexe résidentiel et commercial «El Mandra» avenue Ferhat Hached Sahline.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acheteur à l'Avenue Farhat Hached Sahline.

2023S00778FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé à la municipalité de Sfax le 9-6-2023 et enregistré à la recette des finances reçu n°M054852, enregistrement n°23204004, Mad Amal bent Abdlaziz Rguii en sa qualité de propriétaire, demeurant à cité Simar sud avenue 892 Sfax, vend à Boubakar ben Foued Dammak demeurant à cité Simar sud avenue 994 Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiné à la vente de matériels ménager et électriques sis à cité simar sud avenue Gaza Sfax. Le prix de vente est consigné chez Maître Houda Ktaeit Elleuch avocat à la cour de cassation et les oppositions éventuelles devront être faites dans son lieu à 3 avenue Patrice Lumumba immeuble Sfax city 4ème étage Sfax, dans les délais légaux.

Cette annonce était faite aux journaux «Assabeh» et «le Temps» le 21-6-2023.

2023X00846FCCC2

Vente de parts d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 10 et 12 Avril et 5 Mai 2023 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5/5/2023 sous le n°23202687 quittance n°M040759.

- Chadlia, Nadia, Noura, Chedli, Hallouma, Jamel, Monia, Hosni, Chokri, Fethi fils de Feu Mokhtar Klouz ont vendu à Akram Klouz, la totalité de leurs parts dans le fonds de commerce dont l'activité est «café» avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans les deux locaux sis au vieux port, quai Khemaies Tarnene, Bizerte pour un prix total de 45000 dinars.

Les oppositions doivent être adressées aux vendeurs au café Klouz sis au vieux port, quai Khemaies Tarnene, Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.OR.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe "Achourouk" et au journal quotidien en langue française "le Quotidien" parus le 26/5/2023.

2023401631FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 16 Mai 2023 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 19/5/2023 sous le n°23202994 quittance n°M043406) Olfa bent Lamine Mnasri a vendu à Meriam bent Ridha Sahli, la totalité du fonds de commerce dont l'activité est «pâtisserie et divers» avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local à la rue Taher Khemiri, cité ouvrière Jarzouna Bizerte pour un prix total de 21980 dinars.

Les oppositions doivent être adressées à la vendeuse à son adresse :

05 Rue Hassen Nouri, Oued Roumine Menzel Jemil Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe "Achourouk" et au journal quotidien en langue française "le Quotidien" parus le 10/6/2023.

2023401632FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 9/6/2023 et enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira, Tunis le 12/6/2023 sous le n°23201754 quittance n°M038308 Mr Noureddine Ben Chedhli Ben Mohamed Laâribi CIN n°00272438 a cédé la totalité du fonds de commerce sis à Tunis, 71 rue Bab Jedid dans le commerce des fruits secs à Mr soufiène Ben Mohamed Jallouli Ben Mizouni Guennichi CIN n°07218571.

Les oppositions éventuelles sur le prix doivent être formulées auprès Maître Boulaâbi Fethi son bureau sis à Tunis 27, Rue Saïd Aboubakr et ce dans les délais impartis.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien le 15/6/2023.

2023401637FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un Fonds de Commerce enregistré à la Recette des Finances de Mégrine en date du 16/6/2023 sous le n°23203376 Quittance n°M051280, Madame Houda Abidi titulaire de la CIN n°05425155 vend à la Société «LES DALTONS 79» à l'identifiant unique n°1687196A en la personne de son représentant légal Mr Bilel Gharbi, titulaire de la CIN n°06874744, tout le Fonds de Commerce destiné à l'activité de vente trousseau de mariage, avec tous ses éléments corporels et incorporels et sis à l'Avenue Ahmed Tlili n°27 - Mégrine - Tunis.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de Mr Bilel Gharbi à l'adresse du Fonds de Commerce sus mentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au Journal officiel.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 21/6/2023.

2023401639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 19/5/2023 sous le n°68867, quittance n°2320316. La société AZAIEZ SISTERS TRADING COMPANY SARL au capital de 40.000 d et inscrite au RNE sous le n°1499692 C, a vendu à Mme Zoubeida Bent Ali Ben Mohamed Zemzari, épouse Hedi Azaiez titulaire de la C.I.N n°000030242 la totalité de son fonds de commerce et sis au 46 avenue Taieb M'Hiri 1er Etage La Marsa avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront recevables entre les mains de maître Sonia avocate auprès de la cour de cassation à son cabinet sis au 6, rue Lucie Faure 3ème Tunis 1000. Cette annonce a été publiée le 37/5/2023 aux journaux : Echourouk et La Presse.

2023401641FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Par acte S.S.P en date du 6/6/2023 enregistré à la recette des Finances rue d'Autriche le 15/6/2023 sous le n°23302996 quittance n°M048661, Mme Soufia Chehidi Baddey, titulaire de la CIN n°00193188. demeurant au 42 route de la Marsa Tunis, a loué la totalité du local à usage commercial en gérance libre à usage de location de voiture et ce à la société MK PROGRESS CAR société en cours de constitution, demeurant au 42 route de la Marsa l'Aouina Tunis.

La durée du contrat de location a été fixée à 20 mois commençant le 15/6/2023.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 16/6/2023.

2023T00649FCCC3

Location - Gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/5/2023, enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 6/6/2023 sous le numéro 23303592, quittance n°75467, monsieur El Mostafa SOUIFI, commerçant, demeurant au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, a donné en location gérance à monsieur Wassim ALAKAB, demeurant à la rue du 18 Janvier, Bembla, Monastir, un fonds de commerce d'une cafétéria, situé au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, Tunis, et ce, pour une durée d'un (1) an à compter du 01/6/2023 renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a été publié dans le quotidien «Le quotidien» et dans le quotidien «Echourouk» du 20 juin 2023.

2023T00653FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des Finances de Médenine le 6/6/2023 sous le numéro de 3302729 reçu n°M050282, Mme Imen Bent Hassen Hamdi CIN n°13447841, M.F 1290205G a loué la totalité du fonds de commerce consistant en un Parc et espace de Loisirs pour les familles à Mr Marouen Ben Kilani Kemali CIN° 09140513 domicilié à la route Benikhedache klm 2 à Médenine dans une période d'une année à partir de 1er juin 2023 au 30 Mai 2024 Avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont redevables dans un délai de 20 jours à partir de publication de cette annonce au JORT auprès de cette adresse sous indiquée.

Cette annonce a été publiée le 10 juin 2023.

2023R01644FCCC3

Avis

La société LAMASAT & CULTURE n° de registre du commerce et identifiant unique 1777230M, annonce avoir louer le fonds de commerce qui revient à la société RIHET LEBLED, son n° de registre de commerce et l'identifiant unique 12872798 le fonds de commerce revient à la dite société selon le contrat de location enregistré à la recette des finances RUE SAHEl TUNIS le 22 novembre 2012, sous le n°12302214 quittance n°35168, situé au 39, Rue Med Manachou Montfleury - Tunis 1008, le fonds de commerce composé d'un de Rez-de-chaussée et un premier étage sur une superficie totale de 500 m², composé d'une salle de théâtre, salle de musique, salle de conférence, salle de cinéma, coulisse, vestiaire, réception, cafeteria, cuisine bien équipée l'ensemble est réserver pour l'activité culturelle, production théâtrale, production audiovisuelle, production artistique, vente des designs artistiques, vente des produits artisanaux, aussi pour tout stockages et ventes, la période de la location est fixée pour 5 années renouvelable, à compter du 30 avril 2022 jusqu'au 29 Avril 2027, selon un contrat entre les deux parties enregistré à la recette des finances AL-Jazira 1er Juin 2024, sous le n°22301479, quittance n°M040194.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 16 juin 2023 page n°28.

2023R01645FCCC3

Location gérance libre

Suivant l'acte, sous seing privé du 23/3/2023, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 10/4/2023 sous le n°23302068, quittance n°M055546, Mr. Aymen Ben Nouriddine Zahrouni titulaire de la C.I.N n°06362387 délivrée le 15/02/2003 donne la location d'une gérance libre enregistré au registre national des entreprises sous le matricule n°1294974/L à Mr. Mohamed Mehdi Mechmeche titulaire de la C.I.N n°09898711 délivrée le 20/01/2018 correspondant à un local d'un Restaurant et Pizzeria sis à l'avenue Taieb Azabi - Hammamet 8050. Toute opposition sur la location de gérance libre devra se produire entre les mains de locataire à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 18/5/2023.

2023R01651FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une société

Nom de l'association : Association Tunisienne d'Orientation et de Conseil Familial

Siège : Salle des fêtes et congrès "Kasr el-Miah" route communale n°589 km 12 Bouragba - Mornaguia - Gouvernorat de la Manouba

Sujet : Association éducative.

Objectifs :

- Contribuer à soutenir les parents en guidant les enfants au niveau scolaire et en travaillant au développement de leurs habiletés mentales et psychologiques

- Contribuer à soutenir les efforts des éducateurs en valorisant les acquis des apprenants

- Etablir des relations avec des associations et des organisations similaires dans les objectifs

Comité directif :

Président : Fethi Hamzi

Secrétaire générale : Fatma Zitouni

Trésorière : Hajer Hamed.

2023T00636APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des retraités du Groupe Chimique Tunisien Gabès

Siège : «DAR SOULA» Rue Hammamet 6000 Gabès

Accusé de réception n°03/16 du 17 avril 2023

But :

1) Organisation des manifestations culturelles pour les retraités

2) Organisation des programmes de loisirs et de tourisme

3) Organiser des relations avec les organisations de mêmes objectifs.

Membres :

Président : Najar Habib

Secrétaire général : Mehdi Jaouadi

Trésorier : Mohamed Amorri.

2023R01648APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne de l'enseignant créatif

Siège : 11 rue Sidi Abdenabi, Elagba 42411 Tunis

Sujet : éducative culturelle.

Objectifs :

- Encourager les créatifs dans le domaine de l'éducation et promouvoir les initiatives créatives

- Contribuer à la création d'un dynamisme intellectuel, culturel et créatif dans le domaine éducatif tunisien

- Coopérer avec les associations et les organisations ayant les mêmes objectifs en Tunisie et à l'étranger

Membres :

Président : Issam Bakri

Vice-président : Mongia Issaoui

Secrétaire générale : Sawsen Ouergami

Trésorier : Ali Hamdi

Membres actifs : Maher Ben Othmen, Mohamed Ali Brahmi, Manel Ben Zaied.

2023R01649APSF1

Groupement de Développement Agricole

Selon reçu de constitution de groupement de développement délivré par le gouverneur de Siliana le 02/5/2023 enregistré sous les numéros 259 et suivants le procès-verbal de l'assemblée générale constitutionnelle du 3/10/2022 un Groupement de Développement Agricole a été constitué :

Nom : Groupement de Développement Agricole Hamem Eskhoun

Adresse : Hamem Biadha El Krib

Président : Hadia El Manai

Trésorier : Yassin El Abidi.

2023R01656APSF1

Les Jardins d'El Aouina 2045 - Tunis

Syndicat des co-propriétaires

RESIDENCE DALIA

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale des co-propriétaires de la résidence DALIA réunis le 26 mars 2023 et la 2ème le 9 Avril 2023, enregistré auprès de la recette des finances de la Goulette le 22 mai 2023 sous quittance n°62478 et le numéro d'enregistrement 23703563, il a été décidé de constituer un syndicat des co-propriétaires dont :

Nom : Syndicat des co-propriétaires de résidence DALIA

Adresse : Résidence DALIA, Jardins El Aouina 2045, Tunis.

Membres :

Président : Mokh Hassen

Vice-Président : Dabbebi Amine

Secrétaire Général : Mejri Bechir

Trésorier : Bel Haj Sghair Fourat

Membre : Benzarti Mohamed

Membre : Ayadi Hassen.

2023R01660APSF1

Constitution d'une association

DIGITAL IMPRINT ASSOCIATION

51 Rue de Palestine, Lafayette A 17 - 1002 Tunis

Objectifs :

- Contribuer à la diffusion de la culture des droits de l'homme.

- Contribuer à la diffusion de la culture de dialogue et de paix et approfondir l'esprit de citoyenneté.

- Travailler à employer la culture de la créativité et de la science au service des principes des droits de l'homme et de leur opérationnalisation.

- Contribuer à la coopération avec les entreprises de la société civile tunisienne et étrangère avec lesquelles la Tunisie entretient des relations diplomatiques.

Membres :

Présidente de l'association : Sabrine Ayouni

Secrétaire général : Faker Maghrbi

Trésorier : Zied Mbarek.

2023401578APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : «Résilience»

Objectifs :

- Soutenir les efforts de l'Etat dans la lutte contre les différentes formes de mauvais traitement et de violence et le traitement des personnes.

- Apporter sa contribution en matière de prise en charge au profit des personnes vulnérables ou menacées de l'être dans le cadre de la règlementation en vigueur

- Collaborer avec les autorités compétentes et coopérer avec les associations ayants des objectifs similaires à l'intérieur du pays et à l'étranger avec les pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Siège social : 17 rue Elmadina Elmonawara 1002 Tunis

Les membres :

Présidente : Mme Teber Rimi

Secrétaire général : M. Haythem Hammoudi

Secrétaire général adjoint : M. Safouene Hamdy

Trésorier : M. Anouar Ben Hadj Yahia.

2023401600APSF1

Homologation de résolutions

L'élection d'un nouveau comité directeur

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 21/12/2022 enregistré à la recette des finances de Fahes le 17/3/2023 sous le n°23700706 quittance n°M012822.

Groupe de développement dans le secteur d'agriculture Bent Saidane 1 sis Fahes Zaghouan a décidé de changer la commission comme suit :

- Mr Azouz Taeib : Président

- Mr Othman Khzami : Secrétaire général

- Ali Salah : Trésorier.

2023R01121APSF2

Syndic des copropriétaires de l'immeuble à usage d'habitation

«Résidence Youssef»

Adresse : Résidence Youssef El Mourouj 5

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale électorale des copropriétaires de l'immeuble d'habitation «Résidence Youssef» enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 6/6/2023 quittance n°M049108 enregistrement n°23802954 Election d'un nouveau syndic des copropriétaires de l'immeuble d'habitation «Résidence Youssef» composé de :

Président : Monsieur Adel Krait

Trésorière : Tarek Dridi

Secrétaire général : Talel Hamedi

Membres : Adel Gzani

Membres : Souhail Ben Zekri.

2023R01626APSF2

Syndic Résidence Jihene SOUKRA

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 25 février 2023.

Enregistré à la recette des finances, Borj El-OUZIR, sous le numéro 23761890 le 15 mai 2023.

A la suite de cette réunion les membres suivants du nouveau bureau ont été élus :

Mr. Ahmed Ben Latrach : Président du Syndic

Mr. Mounir Mallouh : Secrétaire général

Mr. Younessi Sadreddine : Trésorier.

2023R01646APSF2

Election d'un nouveau comité

Dénomination : Syndic de copropriétaire du centre Molka

Adresse : Rue Youssef Rouissi impasse n°2 El Manar II - Tunis

Selon le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du copropriétaire du centre Molka du 11 décembre 2022 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 sous le n°23800233, quittance n°7394.

Il a été décidé l'élection du comité suivant :

Président du syndic : Mejdi Fourati

Secrétaire général : Salem Ben Hamida

Trésorier : Mounir Ben Fradj

Membre : Nejia Ben Mahmoud Hamouda

Membre : Marwane Khaldi.

2023401624APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

M.Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél : 71237601/98314410

M.F : 222720 KAP000

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur M. Hichem Fitouri, Directeur de Banque CIN 0033587 sise à la Résidence Le Belvédère 2A Immeuble Les Dattes 1. App 15 El Menzah 6 Ariana et Sidi El Mahrasi Nabeul.

3) Mme Zeineb Ben Younes B Bouraoui Ep Fitouri CIN 00000054 Rue Slahedine Ayoubi n°17 Mutuelville - Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

L'immeuble mis en vente : c'est- un terrain nu à vocation d'habitation Objet T.F 536263 Nabeul dénommé "zeineb" de 346 m² situé Près Le Port de Beni Khiar Gouvernorat de Nabeul.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à.242.200.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le Mercredi 26/7/2023 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2023R01652VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Barouni Moncef

Avocat à la cour de cassation

Avenue de France Neapolis Centre Nabeul

Tél : 72.232.649

M/F : 294027 R/A/P/000

1- A la demande : Attijari banque, société anonyme, son matricule fiscal 754374V, située à la rue Abou Hamed El Ghazali 1073 Montplaisir immeuble «Omar», troisième étage, Tunis.

2- Contre la partie saisie : Amira Ben Abeda, demeurant à la rue Hsairia, Nabeul, 8000.

3-A la diligence de : Maître Barouni Moncef, Avocat à la cour de cassation, demeurant à l'Avenue de France, Néapolis Centre, Nabeul.

4-Immeuble à vendre : L'immeuble est représenté dans la propriété dénommée «Amira 37», numéro 521102 Nabeul/517622 Tunis, et il s'agit d'un terrain agricole rectangulaire non irrigué, situé dans la région d'Ahwaz-Nabeul, entouré de «Hindi», et s'ouvre directement sur la route. A proximité il y a des maisons construites sans permis de la municipalité. L'emplacement de la propriété est à proximité d'un quartier résidentiel. La plupart des constructions ne sont pas autorisées par la municipalité mais la possibilité d'être approuvé par les autorités reste probable à l'avenir.

5- Mise à prix : Cent quatre - vingt - trois mille cinq cent soixante-sept dinars et trois cent quatre vingt quatre millimes (183.567.384) Frais en sus après réduction de 40%.

6- Date et lieu de la vente : Mercredi le 26/7/2023 à partir de 8h 30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Nabeul, sis à l'avenue Taib Mhiri Nabeul.

7- La visite : On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Observations :

- Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul.

- Tout participant doit consigner le tiers 1/3 de la mise à prix, et se faire représenté par un avocat.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, pendant les jours et heures ouvrables.

2023R01657VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Kaouana Khemais Huissier Notaire

26 Rue Ghari Baldi - Tunis 1000

Tél : 71.331.023

Le créancier poursuivant : Manufacture des Panneaux de Bois du Sud (MPBS) ayant du domicile au cabinet de son avocat Maître GHILEB HAMDEN 8 rue ben Ghazi Tunis

Le débiteur saisi : Etablissement Ben Salem Frères demeurant au 15 rue de Rome Borj Louzir Ariana

Le titre Exécutoire : arrêt rendu par la cour d'appel de Tunis sous le numéro 85474 en date du 22/10/2022.

Huissier chargé de la vente :

Maître Khemais Kaouana, 26 rue Garibaldi, Tunis.

L'objet de la vente : Le fonds de commerce propriété de la société Ben Salem Frères sis au 15 rue de Rome Borj Louzir Ariana comportant

seulement les éléments incorporels seulement à soumis le droit au bail - la clientèle et l'achalandage

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 110 mille dinars par expertise effectuée par SIHEM EL KHALFI le 30/9/2021 en exécution de l'ordre n°80382 du 9/10/2020

Les frais : Tous les frais de la vente aux enchères publiques y compris les frais des procès-verbaux, des publications et de l'enregistrement du procès-verbal de la vente et qui seront déterminés le jour de la vente et seront à la charge de l'acheteur.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le 18/7/2023 à 10h au siège du fonds au 15 rue de Rome Borj Louzir Ariana

Assister à l'enchère publique à la dernière personne disposée à acheter avec le meilleur prix. Toute personne intéressée peut contacter l'étude de Huissier chargé de la vente pour plus d'information et la visite du fonds pendant les horaires de travail et tous les jours.

N.B : Pour participer, toute personne doit consigner entre les mains de huissier 10% de la mise à prix par chèque certifié ou en liquide. Le payement du prix de la vente et des frais doit être payé au comptant au moment de l'annonce qui a été apposé :

1/ Au Tribunal de Première Instance de l'Ariana

2/ Devant le bien commercial mis en vente

3/ Au bureau huissier notaire

4/ Il a été publié dans le quotidien Al-Sabah

5/ Il a été publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R01673VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le demandeur : Mejri Kamel Ben Tijani, résident à Bir Chebek Sousse.

Le défendeur : Mejri Sami Ben Tijani, résident à Bir Chebek Sousse.

L'avocat poursuivant : Mtre Adnen Labbaoui avenue Taher Sfar Sousse.

L'immeuble saisi : L'ensemble du rez-de-chaussée situé du côté du lieu-dit Koudiet Malik à Bir Al-Shabak Sousse qui est une habitation traditionnelle d'une superficie de 116m² ou 19 m² ouvert au milieu qui se compose de 04 chambres et un escalier sous sa pente se trouve un complexe sanitaire qui mène aux deux étages supérieurs non inclue à l'adjudication.

La mise à prix : quatre-vingt mille quatre cents cinquante dinars (80.450d.000)

La date de l'adjudication : le lundi 31 Juillet 2023 à partir de neuf heures de matin au tribunal de première instance de Sousse.

Les conditions de visite de l'immeuble : tous les lundis de 12h à 13h.

2023S00744VEPA1

Vente immobilière

Maître Zouiter Lotfi

Avocat

Rue Elmarifa Moknine

Tél : 73 439 511

MF : 791089/B

Demandeur poursuivant :

Zaibi Sana / Rue Hassen ben Noomen Moknine / C.I.N 04163041

Défendeur poursuivi :

Ben Hmida Mehdi / Rue Arbi Zarouk Moknine / C.I.N 06831397

Avocat poursuivant :

Maître Zouiter Lotfi avocat, Rue Elmarifa Moknine.

Immeuble en vente :

Terrain sis à Sidi Maamoun Moknine d'une surface de 259 mètres carrés délimité : Sud lot n°12 pour Massoud Abedessalem / Nord voie publique / Ouest lot n°13 pour Massoud Jamel ; Est Kahlaoui Salma.

Mise à prix :

(41958.000 dinars) suite à la baisse de la mise à prix de 40 % et ce outre les frais

Date et lieu de la vente :

Mercredi 26/7/2023 à neuf heures du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

2023S00773VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie exécution immobilière

Etude Maître Sami Elleuch

Chambre des ventes immobilières - Tribunal de première instance de Sfax

N°5720 audience du 31/7/2023

La poursuivante : Fadhila GUESMI, demeurant à la cité Ons 3 maison 128 Sakiet Ezzit Sfax dont le domicile élu auprès de l'Etude de son avocat Maître Sami Elleuch à immeuble centre Marhaba, rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Le saisi : Chokri ben Ali BOUOUNI, profession fonctionnaire, demeurant à la cite Ons 3 sakiet Ezzit Sfax CIN 06100077

L'immeuble objet de la saisie : La moitié dans l'indivision de la totalité de l'immeuble sis à la cité Ons n°128 lotissement Ons 3, Route de Tunis km 10 Sakiet ezzit Sfax ; de type "rim" programme 1999 consistant en une parcelle de terre d'une superficie de 132 m² comportant une maison au rez-de-chaussée d'une superficie de 110 m² composée de d'une chambre de séjour et 4 chambres, salle de bains, cuisine ouvrant vers le nord ayant une porte menant à un espace oust-nord avec escaliers vers la terrasse sur laquelle se trouvent 17 colonnes de béton d'une hauteur de 3 m² le tout est équipé par l'électricité et l'eau potable, limitée au sud par Imed Masmoudi, à l'est et nord par une rue d'ou l'entrée et à l'ouest par un voisin.

Mise à prix : Quarante milles dinars (40.000 ,000 d)

Lieu et date de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le Lundi trente et un Juillet l'an deux mille vingt trois (31/7/2023) à partir de 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, Rue Victor Hugo 3000 Sfax dans l'affaire 5720.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine.

Renseignement : Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax ou bien l'Etude de Maître Sami Elleuch Imm. Centre Marhaba B 4 -5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où est déposé le cahier des charges.

2023X00817VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 0908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi, IAC 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

LA SOCIETE ENTREPOT FRIGORIFIQUE DE TUNIS «EFT», SURAL siège social à 17 rue Mohamed Ali Cheikh, 2037 Ariana, RC n°B03170052011 Trib de 1ère instance Ariana, identifiant unique n°1215112F (débitrice principale hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», IAC, sis au 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité des 20143,344 parts dans le terrain objet du titre foncier n°130165 Tunis dénommée «SAJIMI V», composé de 258269 parts, composé de terres agricoles, situé au 3 Km au Sud-Est d'El Mornaguia d'un côté et une route menant à la route du palais Tyre Damous d'autre part, plus précisément en bordure de la route menant de Borj Chakir à Mornaguia (route 539) Nord et Sud propriétés des tiers et Est propriété Sadek Aouni, Ouest propriété Farid Boubaker, représentent un terrain au-devant duquel un bâtiment pour stockage et frigorifique et un vaste terrain à l'arrière avec un coin recouvert de feuilles métalliques contenant les moteurs et les équipements du groupe frigorifique, le bâtiment a un mur avec une porte sur rails et une petite en fer qui mène à un vaste espace avant en plein air, au bout duquel se trouve l'unité de stockage et de réfrigération, et à gauche un coin son plancher en béton recouvert de feuilles métalliques, il contient des marchandises à emballer, à coté le local du gardien de 24 m², avec cuisine un lavabo, toilette et une douche, l'unité de stockage et de refroidissement avec tous ses dépendances et aisances sur 514,8 m², équipée d'eau, d'électricité, des caméras de surveillance et d'un projecteur, il a un espace avant recouvert de feuilles métal avec son sol en béton, à sa droite une chambre de stockage à plafond en planches luminaires et en face puis se trouve un bureau et un bassin de lavage qui dessert l'unité frigorifique avec un grand espace pour conserverie, 4 chambres froides et 2 escaliers en fer forgé l'un menant aux vestiaires, un coin laverie, 2 toilettes, une douche et une porte menant à un escalier en fer forgé extérieur vue sur le reste du terrain, le 2ème escalier mène à un bureau avec parterre et mures en faïence.

Mise à prix :

Quatre cent douze mille neuf cent cinq dinars et 708 millimes (412.905,708 DT)

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 24 juillet 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Tunis2.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2023401633VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben ARBIA ASMA

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tél - Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Mr. Mohamed Ben El Snoussi Ben El Azzouzi Thabet demeurant à Gabès Rue El Narjess, Cité Ezzouhour, Matrich.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben ARBIA ASMA, Avocate à la cour de cassation

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°18865 Gabès d'une contenance de 24327m², sise à Ayoun Ezzekrine gouvernorat de Gabès.

5/ Prix de la vente 875.522.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 24/7/2023 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Gabès.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2023401650VEPA1

Avis aux créanciers

Sté ŒUF D'OR - SA

Liste des créances

Zaarna Ouest Kalaa Kebira 4060 Sousse

MF : 1339764 Y/M/N/000

RC : B9150772014

CNSS N° 430070-69

En vertu de l'ordonnance du juge commissaire en date du 14/6/2023 sous numéro de dossier de faillite 28936, ci-joint Publicité des créances de la société produites auprès du syndic de faillite :

Créance de la Banque National Agricole : 972.183,453 DT, Créance SOCIETE SICAR INVEST : 490.000,000 DT, Créance Recette des finances KALAA KEBIRA : 14.731,737 DT, Créance de la CNSS : 70.864,803 DT.

Le montant global de dettes est égal 1.547.779,993 DT.

Les oppositions sur cette liste de créances se font auprès du greffier du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 dans un délai ne dépassant pas 10 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2023S00771VEPA2

Avis aux créanciers

Faillite

DE LA SOCIETE ALFA D'OR

Identifiant Unique : 1070926 L

Le Syndic de la faillite de la Société Alfa d'Or informe les créanciers, que conformément aux dispositions de l'article 533 du code de commerce et en exécution de l'ordonnance rendue le 15/6/2023 par le Juge commissaire de la faillite, du dépôt de l'état des dettes au tribunal de première instance de Séliana.

Les oppositions doivent parvenir au bureau du syndic de la faillite sis au 82, avenue Habib Bourguiba 2080 Ariana.

Pour plus d'informations contacter le 71 715 153.

2023X00845VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FARAH SA

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 Dinars

Siège social : Z.I. Borj Cédria - Bir El Bey 2055

Identifiant Unique : 0038228W

Matricule Fiscal : 038228WDM000

R.C : B110671997

Affiliation CNSS : N°11017378

Messieurs les Actionnaires de la Société FARAH S.A. sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le Mercredi 5 Juillet 2023 à 10H au siège social de la société à la Z.I. Borj Cédria - 2055 Bir el Bey, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2022 ;

2/ Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3/ Approbation des conventions réglementées prévues par l'Article 200 et suivants du CSC;

4/ Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31.12.2022 ;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2022 et des résultats reportés;

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'année 2022 ;

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9/ Questions diverses ;

10/ Pouvoirs pour formalités.

2023R01643SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

«SODIAC EMBALLAGES»

MF : 0026402C/A/M/000

Identifiant unique : 0026402C

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Zone Pétrolière de Radés 2040 Radés

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le jeudi 13 juillet 2023 dans les locaux de l'hôtel «Movenpick Gammarth» à 14 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'exercice 2022.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

7) Nomination d'un administrateur.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour accomplir les formalités de publicité et d'enregistrement.

2023R01661SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

«SODIAC EMBALLAGES»

MF : 0026402C/A/M/000

Identifiant unique : 0026402C

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 13 juillet 2023 dans les locaux de l'hôtel «Movenpick Gammarth» à 15 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital de la société.

2) Modification de l'article 6 des Statuts de la société.

3) Mise à jour des statuts.

2023R01662SANB3

Convocation à l'AGO INNOVATION TUBE COMPANY

"INTUCO"

MF : 1691920J/A/M/000

Identifiant unique : 1691920J

S.A au capital de 1.900.000 Dinars

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

Messieurs les actionnaires de la S.A. INTUCO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 13 juillet 2023 dans les locaux de l'hôtel «Movenpick Gammarth» à 11 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'exercice 2022.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

7) Nomination d'un administrateur.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour accomplir les formalités de publicité et d'enregistrement.

2023R01663SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

INNOVATION TUBE COMPANY

«INTUCO»

MF : 1691920J/A/M/000

Identifiant unique : 1691920J

S.A au capital de 1.900.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

Messieurs les actionnaires de la S.A. INTUCO sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 13 juillet 2023 dans les locaux de l'hôtel «Movenpick Gammarth» à 12 heures (midi) aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital de la société.

2) Modification de l'article 6 des statuts de la société.

3) Mise à jour de statuts.

2023R01664SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE NOUVEAUX EMBALLAGES TUNISIENS

«NET»

S.A au capital de 787.500 TND

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

MF : 15077A/A/M/000

RC : N°B2040332009 Ben Arous

Tél : 71448648

Fax : 71448694

Messieurs les actionnaires de la S.A. NET sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 12 juillet 2023 au siège social «Metalplast» situé à la Zone Pétrolière de Radés à 11 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration à l'AGO

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

7) Ratification de la nomination d'un administrateur.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour accomplir les formalités de publicité et d'enregistrement.

2023R01665SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE SOFIP-SICAF

"SOFIP-SICAF"

S.A au capital de 1.500.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

MF : 1691920J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. SOFIP-SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 12 juillet 2023 au siège social de la société «Metalplast S.A» Situé à la zone pétrolière Radés à 8 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration à l'AGO

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

7) Ratification de la nomination d'un administrateur.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour accomplir les formalités de publicité et d'enregistrement.

2023R01666SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE TRAVAUX EN REGIE

«SGSTR»

S.A au capital de 50.000 TND

Siège social : Zone pétrolière 2040 Radés - BP47 - Radés 2040

MF : 82723H/A/M/000

Tél : (216.71.) 448648

Fax : 71448694/449247

Messieurs les actionnaires de la S.A. SGSTR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 12 juillet 2023 dans les locaux de l'hôtel «Môvenpick Gammarth» à 10heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022

7) Ratification de la nomination d'un administrateur.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour accomplir les formalités de publicité et d'enregistrement.

2023R01667SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IDEAL SANITAIRE

SA au capital de 21560000 dinars

Siège social : Nâassen - Tunisie

MF : 345571W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société IDEAL SANITAIRE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sis à Nâassen Tunisie, le lundi 17 Juillet 2023 à 10h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2022.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Questions diverses.

2023R01669SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 20 Juillet 2023

SOCIETE SEMPA

S.A au capital de : 3 340 000 Dinars

Siège social : Rue de la physique Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0755643B

Les actionnaires de la société SEMPA, S.A, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 20 juillet 2023 à 11 heures au siège social sis à la : Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1- Entérinement des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2- Transfert du siège social;

3- Modifications corrélatives des statuts ;

4- Approbation de cession des actions de MIXAL au profit de quelques membres du groupe Alliance One;

5- Approbation de la mise à jour des statuts,

6- Pouvoir en vue des formalités légales.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2023R01674SANB3

Convocation

BH BANK

Société anonyme

Au capital de 238.000.000DT

Siège social : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis

RNE 0024588 W

Objet : Convocation à la réunion de l'assemblée générale élective pour le choix d'un administrateur représentant les petits porteurs au conseil d'administration de la BH BANK

Messieurs les actionnaires de la BH BANK sont invités à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le 14 juillet 2023 à 10 H au siège social : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2023-2024-2025) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Les informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires.

NB : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaires détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

Vous pouvez accéder aux documents de la réunion de l'assemblée générale élective via le lien suivant www.bhbank.tn

Veuillez croire, Messieurs en l'assurance de notre haute considération.

2023R01694SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Nationale des Télécommunications

« Tunisie Telecom »

S.A au capital Social de 1 400 Millions de dinars

Siège Social : Rue de la bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis

Identifiant Unique : 0425665X

Les actionnaires de la Société Nationale des Télécommunications « Tunisie Telecom » sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Lundi 17 Juillet 2023 à dix heures (10H00) au siège de la Société rue de la bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports de gestion individuel de la Société Nationale des Télécommunications pour l'année 2022 et consolidé du Groupe TT du conseil d'administration relatifs à l'année 2022.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du C.S.C.

3. Examen et l'approbation des états financiers individuels pour l'exercice 2022.

4. Possibilité d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2022.

5. Examen et l'approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2022

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Cooptation des nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration.

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années comptables 2023, 2024 et 2025.

10. Fixation des Jetons de présence des administrateurs.

11. Fixation des Jetons de présence CPAI.

12. Approbation des conventions de financement.

13. Délégation de pouvoirs.

2023R01698SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Ruspina Hôtel - Skanes Monastir - 5000

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONASTIR

Au capital social de 3.939.390,000 Dinars

Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement Touristique de Monastir «RUSPINA HOTEL», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 14 Juillet 2023 à 10h30 au siège de la Société situé à Skanés - Monastir, 5000, Tunisie; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des statuts.

a) Article 12 Paragraphes 3 et 4

2023S00726SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

DIDO CAPITAL PARTNERS

Société anonyme

Identifiant unique : 1515039J

Capital social : 250 000 dinars

Siège social : Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis

Les actionnaires de DIDO sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 6 juillet 2023 à 10 heures du matin à l'avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes de la société DIDO CAPITAL PARTNERS sur l'exercice 2022,

- Approbation des Etats Financiers de la société DIDO CAPITAL PARTNERS de l'exercice 2022,

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes du fonds FCPR BYRSA FUND I sur l'exercice 2022,

- Approbation des Etats Financiers du fonds FCPR BYRSA FUND I de l'exercice 2022,

- Examen de l'état d'avancement du processus de souscription au fonds FCPR BYRSA FUND I,

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022,

- Affectation des résultats,

- Questions diverses.

2023401616SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ILVA MAGHREB SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis 1001

Identifiant unique : 0002491S/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 juillet 2023 à 9 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Via Fabio Filzi n°8, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de liquidation relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Approbation des états financiers de la société se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

4. Renouvellement du mandat du Liquidateur,

5. Quitus au Liquidateur,

6. Suivi de l'avancement des procédures de la liquidation de la société,

7. Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société fixé au 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis 1001.

2023401623SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TOURISME D'ANIMATION ET DE LOISIRS

SOTALO

S.A au capital de 13.000.000 Dinars

Siège social : Z.I la Charguia 1 - 2035 - Tunis

MF : 0296111V

Mle CNSS : 140051-80

Messieurs les actionnaires de la société de Tourisme d'Animation et de Loisirs sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 18 Juillet 2023 à 11 Heures au siège social de la société sis à la rue de l'Energie Eolienne Z.I la Charguia 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Ratification des opérations de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion 2022

- Questions diverses.

2023401625SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «ENGINEERING PROCUREMENT & PROJECT MANAGEMENT SA»

EPPMSA

Siège : Rue de l'Argent, Immeuble Fatma, les jardins du Lac 1053 Tunis

Capital : 30 000 000 Dinars Tunisiens

Identifiant unique : 0492722N

La société EPPM SA convoque ses actionnaires à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 18 juillet 2023 à 11 Heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital en numéraire

- Approbation des nouveaux statuts

- Pouvoirs pour formalités.

2023401627SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 Juillet 2023

Société "CDC Développement"

Au capital social de 2 000 000 dinars

Siège social : 07 rue Abou Hamed El Ghazali Jardin du Japon - 1073 Montplaisir - Tunis

RNE : 1269799V

MF : 1269799/V/P/N

Suite à la réunion du Conseil d'Administration tenue le 13 juin 2023 au siège social de la société, Messieurs les actionnaires de la société "CDC Développement", sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, Mardi 11 Juillet 2023, à 10 heures du matin, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1- Approbation des modalités de la convocation et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2- Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021 ;

3- Lecture du Rapport Général et spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2021 ;

4- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021 ;

5- Nomination des administrateurs pour les exercices 2022, 2023, 2024 ;

6- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2022, 2023, 2024;

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2019, 2020 et 2021;

8- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

9- Pouvoirs pour les formalités.

2023401629SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

«SO.T.E.TEL»

Sise à la rue des Entrepreneurs - Z.I - Charguia 2 - Aéroport Tunis

Société anonyme

Au capital de 23.184.000 DT

MF : 0013889X

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20 Juillet 2023 à partir de 9h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022;

2. lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Jetons de présences;

7. Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Poursuite du programme de rachat des actions;

9. Pouvoirs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SOTETEL» sont convoqués pour y assister.

2023401635SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GENERALE CONSERVES ALIMENTAIRE «GCA»

Société anonyme

Au capital de 27.000.000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0000658P

Messieurs les actionnaires de la société "Générale Conserves Alimentaires" "GCA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 20 juillet 2023, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Approbation desdits rapports, des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Acceptation de la démission d'un administrateur;

5. Ratification de la décision du conseil d'administration relative à la cooptation d'un administrateur;

6. Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

8. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration.

9. Nomination du commissaire aux comptes.

10. Pouvoirs pour formalités.

2023401636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL HOSPITAL CENTER OF TUNISA-IHCT

Société anonyme

Au capital de 33.640.000 DT

Siège social : Carthagene - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis

Objet social : CENTRE HOSPITALIER PRIVE

Identifiant unique - RNE : 1102071P

Matricule fiscal : 1102071P/A/M/000

Le conseil d'administration convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14/7/2023 à 18h au siège social et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022.

2. Présentation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation du rapport d'activité 2022 ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2022.

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2022.

2023401640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2023

AXE FINANCE

Société anonyme

Au capital de : 1 663 750 Dinars

Siège social : 31, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0886762K

Les actionnaires de la société AXE FINANCE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 29/8/2023 à 10 heures au 01 rue Sanhaja, Mutuelle ville Tunis 1082 à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/12/2021.

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31/12/2021.

5. Quitus au conseil d'administration.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2021.

7. Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

8. Pouvoirs pour formalités.

2023401642SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2023

AXE FINANCE

Société anonyme

Au capital de : "1 663 750" Dinars

Siège social : 31, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant unique : 0886762K

Les actionnaires de la société AXE FINANCE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29/8/2023 à 9 heures au 01 rue Sanhaja, Mutuelle ville Tunis 1082, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport de question établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/12/2020.

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes,

4. Approbation des états Financiers de l'exercice clos le 31/12/2020,

5. Quitus au conseil d'administration,

6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2020,

7. Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 175 du Code des Sociétés Commerciales,

8. Pouvoirs pour formalités.

2023401643SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

du 28 juillet 2023

AXE FINANCE

Société anonyme

Au capital de : 1 663 750 Dinars

Siège social : 31, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0886762K

Les actionnaires de la société AXE FINANCE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/7/2023 à 11 heures au 01 rue Sanhaja, Mutuelle ville Tunis 1082, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

3. Non renouvellement du mandat d'un administrateur.

4. Nomination d'un nouvel administrateur

5. Pouvoirs pour formalités.

2023401644SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2023

AXE FINANCE

Société anonyme

Au capital de : 1 663 750 Dinars

Siège social : 31, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0886762K

Les actionnaires de la société AXE FINANCE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/7/2023 à 10 heures au 01 rue Sanhaja. Mutuelle ville Tunis 1082, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/12/2019,

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31/12/2019.

5. Quitus au conseil d'administration,

6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2019,

7 Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

9. Pouvoirs pour formalités.

2023401645SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2023

AXE FINANCE

Société anonyme

Au capital de : 1 663 750 Dinars

Siège social : 31, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0886762K

Les actionnaires de la société AXE FINANCE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/7/2023 à 9 heures au 01 rue Sanhaja, Mutuelle ville Tunis 1082 à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/12/2018.

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes,

4. Approbation des états Financiers de l'exercice clos le 31/12/2018.

5. Quitus au conseil d'administration.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2018,

7. Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 175 du Code des Sociétés Commerciales.

8. Pouvoirs pour formalités.

2023401646SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 2017-2018-2019

Société Mutuelle De Base Des Services Agricoles «CEPA»

Adresse : 76 Avenue Habib Bourguiba Béni Khalled 8021

MF : 0009496 D/N/M/000

RC : C14011997

CNSS : N°17698-44

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la société à l'assemblée générale ordinaire le 19 juillet 2023 à 9H du matin à la Délégation du Béni Khalled à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport sur la gestion des exercices cités ci haut

2- Lecture des rapports générale et spéciale du commissaire aux comptes des exercices cités ci haut

3- Nomination des commissaires aux comptes pour les années 2020-2021-2022

4- Election du conseil d'Administration.

Observations :

Tout candidat désire être membre du conseil d'administration ou commissaire aux comptes doit présenter sa candidature par une lettre recommandée avec accusé de réception :

- Avant le 10 juillet 2023

- Les rapports seront tenus à la disposition des adhérents au siège de la société 8 jours avant la date de l'assemblée.

2023R01640SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2022

Mutuelle Assurance de l'Enseignement «M.A.E»

Complexe El Mechtel Avenue Ouled Haffouz - B.P 61 Bab El Khadhra 1075 Tunis

MF : 14225PPM000

CNSS : 12/27948

Mesdames, Messieurs les Délégués des groupements des sociétaires de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement - M.A.E sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire (Exercice 2022) qui se tiendra le Dimanche 16 juillet 2023 à 9h à l'Hôtel Golden tulipe Gammarth - Tunis.

A défaut de quorum, l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu après une heure le même jour et au même endroit quel que soit le nombre des présents et ce, pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022

2) Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs au même exercice.

3) Approbation du bilan, de l'état de résultat, du tableau des flux de Trésorerie pour l'exercice 2022 et affectation du résultat.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Détermination du lieu où sera tenue l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2023.

Observations :

- La présentation de la convocation individuelle et de la carte d'identité nationale est obligatoire avant l'entrée à la salle de la réunion.

- En cas d'empêchement, un délégué peut mandater un autre délégué de même groupement pour le représenter. Ce mandat doit être déposé et enregistré au siège social de la société 15 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale, faute de quoi il sera considéré comme nul. Un délégué ne peut disposer de plus d'un mandat.

2023R01650SODB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SMBSA EZZAHRA

Ouled Salah 73604460

Ksour Essef - Mahdia

MF : 029083 WPM000

Le président du conseil d'administration de la société Mutuelle de base des services agricoles EZZAHRA à Ouled Salah délégation Ksour Essef gouvernorat Mahdia invite tous les adhérents à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des exercices 2021-2022 qui se tiendra le jeudi 27 Juillet 2023 à 9 h à la salle de fête à Ouled Salah.

Les dépôts des candidatures aux postes de membres du conseil d'administration seront ouverts à partir du 03 Juillet et jusqu'au 10 Juillet 2023. Les adhérents qui souhaitent présenter leurs candidatures aux postes de membres du conseil d'administration sont appelés à adresser leurs demandes au nom du président du conseil d'administration avec lettre recommandée à l'adresse suivante «société Mutuelle des services agricoles ezzahra ouled salah 5116 Ksour Essef»

Messieurs les adhérents sont appelés à débattre de l'ordre du jour suivant de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration moral et financier relatifs aux exercices 2021-2022

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2021-2022

3- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers aux exercices 2021-2022

4- Octroi de quitus aux administrateurs au titre de leur gestion aux exercices 2021-2022

5-Actualisation de la liste des adhérents.

6-Affectation des excédents et distribution des bénéfices aux exercices 2021-2022

7- Election 05 membres administrateurs : les 03 premiers pour renouvellement de tiers et 02 pour remplacement de 02 membres.

NB : Les adhérents invités pourront consulter les rapports moral et financier au siège de la société à partir de 18-7-2023 jusqu'au 26-7-2023.

2023S00770SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000

Registre de commerce : B1101991997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le Conseil d'Administration de la caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles à l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 15 juillet 2023 à 10 Heures à l'Hôtel AFRICA -Tunis , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité de l'exercice 2022.

2. Lecture des Rapports des deux commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Approbation du Rapport, du Bilan et des Etats Financiers de l'Exercice 2022.

4. Affectation des résultats de l'Exercice 2022.

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2022.

6. Approbation des Résolutions par l'Assemblée Générale Ordinaire.

2023401628SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule fiscal : 05855 P/P/M/000

Registre de commerce : B1101991997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le Conseil d'Administration de la caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles à l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le Samedi 15 juillet 2023 à 12 heures à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire.

2. Modification des statuts.

3. Approbation des nouveaux statuts tel que modifies refondus et mis à jour.

2023401648SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mourad Fendri déclare la perte du titre de propriété d'une parcelle de terre 594 m² située entre routes l'Afrane et Gremda km 3 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2023X00840DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Mokhtar Ltifi annonce qu'il a perdu son acte de possession d'un terrain d'une superficie de 267 mètres carrés, sis à la route de Mahdia Km 10 Mesreb Essebeii Sfax, provenant par l'acte de vente qui était fait le 12 décembre 2012 enregistré à Bir Ali Sfax le 12 Décembre 2012 n° M017158 rédigé par les deux notaires Faiçel Bada et Mohamed Hamza, et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au Maître Ilyes MALLEK sis à la Rte Saltania Km3.5 Sfax, et ce, dans un délai de 30 jours de la parution de cet avis dans le JORT.

2023X00843DIVD2

Avis

Saiida Trabelsi annonce qu'elle possède un terrain de surface 795m² route Eddeiir km12 Sfax effectuer par l'acte de donation qui était fait le 1/8/2014 elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00844DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n°2023R01380SODB1 parue au JORT n°65 le 31/5/2023.

Lire : L'invitation à L'assemblée générale le 5/7/2023 à 10 h du Matin au siège de la société Om Labwab

Au lieu de : l'invitation à l'assemblée générale datée le 17/6/2023 à 10 h du matin au siège de la société Om Labwab.

2023R01670RECZ9